

## Application des normes archivistiques pour le Guide des sources sur les Grands Travaux culturels

### Norme ISDIAH : Lieux de conservation

Norme ISDIAH, première édition, 2008 ([lien](#)) : les éléments en bleu sont ceux que nous n'avons pas jugé utile de retenir pour la réalisation du guide des sources.

	Norme ISDIAH : Lieux de conservation	Précisions
<i>zone d'identification</i>	<b>Identification</b>	L'identifiant se trouve sur le site du SIAF ex : FRAD06 pour les Archives Départementales des Alpes-Maritimes (département 06). Source : <a href="http://www.archivesdefrance.culture.gouv.fr/statut/8035">http://www.archivesdefrance.culture.gouv.fr/statut/8035</a> <a href="http://www.bnf.fr/documents/identifiants_perennes_vademe">http://www.bnf.fr/documents/identifiants_perennes_vademe</a> <a href="https://aaf.ica-atom.org/">https://aaf.ica-atom.org/</a>
	<b>Forme autorisée du nom</b>	cf. notice d'autorité de la BNF <a href="http://catalogue.bnf.fr/recherche-autorite.do">http://catalogue.bnf.fr/recherche-autorite.do</a>
	<i>Formes parallèles</i>	<i>Nous avons choisi d'enlever cet élément: il nous a semblé plus pertinent de regrouper l'ensemble des noms auxquels répond une institution dans un seul élément de la norme (Forme autorisée du nom)</i>
	<i>Autres noms</i>	<i>Nous avons choisi d'enlever cet élément: il nous a semblé plus pertinent de regrouper l'ensemble des noms auxquels répond une institution dans un seul élément de la norme (Forme autorisée du nom)</i>
	<b>Type d'institution de conservation</b>	Statut juridique Ex : service à compétence nationale, établissement public à caractère administratif...
<i>zone de contact</i>	<b>localisation et adresse</b>	
	<b>téléphone, télécopie, adresse électronique</b>	On précise également dans cet élément le site web du service, s'il en a un.
	<b>Contacts</b>	On précise cet élément lorsqu'un service s'occupe en particulier des archives concernées (ex : Département de l'Exécutif et du Législatif, aux Archives nationales), mais on ne met jamais le nom d'une personne.
<i>zone de description</i>	<b>histoire de l'institution</b>	
	<i>contexte géo-culturel</i>	<i>Nous avons choisi d'enlever cet élément</i>

	<b>Norme ISDIAH : Lieux de conservation</b>	<b>Précisions</b>
		<i>pour le guide des sources.</i>
	<b>textes de référence</b>	On trouve les textes de références sur Légifrance. Pour faire un lien permanent, lire ceci : <a href="https://www.legifrance.gouv.fr/Aide/Etablir-un-lien">https://www.legifrance.gouv.fr/Aide/Etablir-un-lien</a>
	<b>structure administrative</b>	Décrire brièvement les principaux services de l'institution.
	<i>gestion administrative</i>	<i>Nous avons choisi d'enlever cet élément pour le guide des sources.</i>
	<i>bâtiment administratif</i>	<i>Nous avons choisi d'enlever cet élément pour le guide des sources.</i>
	<i>fonds d'archives et collections</i>	Sachant que le guide est là pour orienter le chercheur sur les fonds concernant les Grands Travaux, ces données ne sont pas ici nécessaires. Sans compter que le site internet cité plus haut ne sera que plus complet sur ce point.
	<i>Instruments de recherche</i>	Sachant que le guide est là pour orienter le chercheur sur les fonds concernant les Grands Travaux, ces données ne sont pas ici nécessaires. Sans compter que le site internet cité plus haut ne sera que plus complet sur ce point.
<i>zone de l'accès</i>	<b>Heures d'ouverture</b>	Sachant que le guide est là pour orienter le chercheur sur les fonds concernant les Grands Travaux, ces données ne sont pas ici nécessaires. Sans compter que le site internet cité plus haut ne sera que plus complet sur ce point.
	<b>condition d'accès et utilisation</b>	On présente un lien vers le code du patrimoine. Si l'institution est particulière, préciser son accessibilité et son ouverture au public(ex : Comité d'Histoire du MCC).
	<b>accessibilité</b>	Sachant que le guide est là pour orienter le chercheur sur les fonds des Grands Travaux, ces données ne sont pas pertinentes pour sa structure. Sans compter que le site internet cité plus haut ne sera que plus complet sur ce point.
<i>zone des services offerts</i>	<b>aide à la recherche</b>	
	<b>service de reproduction</b>	
<i>zone du contrôle</i>	<i>identifiant de la description</i>	<i>Sa visibilité n'est pas pertinente pour le guide des sources</i>
	<i>règles et/ou convention</i>	<i>Normes précisées de manière globale à l'introduction du guide des sources. Pas de répétitions dans les normes en elles-mêmes.</i>

	<b>Norme ISDIAH : Lieux de conservation</b>	<b>Précisions</b>
	<i>niveau d'élaboration</i>	<i>Nous avons choisi d'enlever cet élément car sa pertinence pour le guide des sources est interrogeable</i>
	<i>détail</i>	<i>Nous avons choisi d'enlever cet élément car sa pertinence pour le guide des sources est interrogeable</i>
	<b>Dates</b>	Date de création et de modification de la notice, pour montrer aux chercheurs que le guide est mis à jour.
	<i>sources</i>	<i>Les sources seront présentées de manière globale dans la bibliographie du guide des sources. Pas de répétitions dans les normes en elles-mêmes.</i>
	<i>Notes mise à jour</i>	<i>Nous avons choisi d'enlever cet élément car sa pertinence pour le guide des sources est interrogeable</i>
	<b>copyright</b>	A préciser si les informations sont originaires d'une autre entité que le Comité d'Histoire. Ex : ©Archives nationales

## Normes ISAAR(CPF) : Producteurs

Norme ISAAR(CPF), deuxième édition, 2004 ([lien](#))

	Norme ISAAR : Producteur	Précisions
<b>Zone d'identification</b>	<b>Type d'entité</b>	Collectivité ou personne
	<b>Nom du producteur</b>	<p><b>Collectivité :</b> On inscrit dans cet élément la <u>structure collective la plus précise</u>, en se référant, si cela est possible, à la notice d'autorité de la BNF. On ne va pas jusqu'à nommer la fonction ni le nom particulier du producteur : pour les cas où une structure productrice posséderait plusieurs fonctions et donc plusieurs producteurs, cela est nécessaire afin d'éviter de multiplier les fiches ISAAR pour une seule et même structure. Ex : dans un <i>cabinet ministériel</i>, il y a un <i>directeur de cabinet</i>, mais aussi plusieurs <i>conseillers techniques</i>. Nous allons donc nous limiter à la description du <i>cabinet ministériel</i> dans cette norme, afin de concentrer les notices du cabinet en question sous le même producteur. Le détail précis des producteurs individuels (<i>directeur de cabinet, conseiller n°1, conseiller n°2...</i>) s'inscrira dans la norme ISAD(G) relative à la description des fonds. La présentation est visuellement hiérarchisée. Ex : pour le fonds du Directeur de cabinet Bertrand Eveno, pour le ministre de la Culture J.P. Lecat, cela donne :</p> <p>Ministère de la Culture et de la Communication, Cabinet du Ministre de la Culture et de la Communication Jean-Philippe Lecat</p>
	<i>Forme autorisée du nom</i>	<i>Nous avons choisi d'enlever cet élément qui devient redondant avec le précédent</i>
	<i>Forme parallèle</i>	<i>Intéressant pour les institutions mais inutile pour les personnes. Se retrouve dans le dernier élément de la zone d'identification : se fait redondant</i>
	<i>Forme normalisée sous d'autres conventions</i>	<i>Nous avons choisi d'enlever cet élément qui devient redondant avec le précédent</i>
	<b>Autres formes du nom du producteur</b>	Les acronymes, les dénominations courantes mais non forcément autorisées (d'après les notices d'autorités de la BNF)
<i>Numéro d'immatriculation des collectivités</i>	<i>Nous avons choisi d'enlever cet élément qui n'a aucune pertinence pour le guide</i>	
<b>Zone</b>	<b>Dates d'existence</b>	Mettre la date de création, de modification et

Document établi au Comité d'histoire du ministère de la Culture par Marie-Alice Le Corvec, sous le contrôle de Vincent Bouat et Christine Nougaret.

	<b>Norme ISAAR : Producteur</b>	<b>Précisions</b>
<b>description</b>		de dissolution de la collectivité. Dates de naissance, de mort des personnes, ou si cela est possible, d'activités dans sa fonction de producteur.
	<b>Statut juridique</b>	<b>Pour les collectivités seulement.</b> Ex : service à compétence nationale, établissement public à caractère administratif...
	<b>Histoire</b>	Pour les personnes les plus connues, un lien orientera le chercheur vers la notice biographique correspondante, créée dans le cadre du guide des sources. Les informations concernant le producteur sur la période du fonds pourront être inscrites en indication dans cette notice.
<b>Zone des relations</b>	<b>noms des collectivités en relation</b>	Présente les noms, les dates et les types de relations entretenus avec d'autres collectivités (ex : subordonné à, supérieur de, successeur de, prédécesseur de...)
	<i>type de relation</i>	<i>Nous avons choisi d'enlever cet élément : l'information sera précisée dans l'élément précédent</i>
	<i>description relation</i>	<i>Nous avons choisi d'enlever cet élément : l'information sera précisée dans l'élément précédent</i>
	<i>dates de la relation</i>	<i>Nous avons choisi d'enlever cet élément : l'information sera précisée dans l'élément précédent</i>
<b>zone du contrôle de la description</b>	<b>code d'identification de la notice</b>	Numéro d'identification de la notice producteur du service de conservation (ex : aux Archives nationales, le cabinet de Jack Lang a pour identifiant producteur FRAN_NP_005042). Cf. notices producteurs des services d'archives (en ligne ou à leur demander)
	<i>code d'identification du/des services</i>	<i>Nous avons choisi d'enlever cet élément : peu pertinent pour la recherche</i>
	<i>Règles ou convention</i>	<i>Normes précisées de manière globale à l'introduction du guide des sources. Pas de répétitions dans les normes en elles-mêmes.</i>
	<i>niveau d'élaboration</i>	<i>Nous avons choisi d'enlever cet élément : peu pertinent pour la recherche</i>
	<i>niveau de détail</i>	<i>Nous avons choisi d'enlever cet élément : peu pertinent pour la recherche</i>
	<b>Dates</b>	Date de création et de modification de la notice, pour montrer aux chercheurs que le guide est mis à jour
	<i>Langues et écritures</i>	<i>Nous avons choisi d'enlever cet élément : peu pertinent pour la recherche</i>



## Normes ISAD(G): Fonds

Norme ISAD(G), deuxième édition, 2000 ([lien](#))

	ISAD(G) : Fonds	Remarques
Zone d'identification	<b>Référence</b>	Numéro du fonds, attribué par les services de conservation. On conserve le / à la fin (convention de présentation d'un fonds). Ex : FR AN 20040306/
	<b>Intitulé</b>	On reprend la hiérarchie visuelle d'ISAAR pour ces intitulés, tout en allant jusqu'au détail du producteur particulier ( <b>si cela est possible</b> ). Ex : pour le fonds du Directeur de cabinet ministériel Bertrand Eveno :  Ministère de la Culture et de la Communication, Cabinet du Ministre de la Culture et de la Communication Jean-Philippe Lecat, Directeur de cabinet : Bertrand Eveno
	<b>Dates extrêmes</b>	On reprend les dates de l'instrument de recherche extraites de la présentation de contenu. Si le fonds n'a qu'un contenu restreint en relation avec les Grands Travaux, ne mettre que les dates extrêmes qui concernent ce contenu.
	<b>Niveau de description</b>	Ceci est toujours un fonds dans un guide des sources
	<b>Importance matérielle</b>	Mètres linéaires à faire prévaloir. A rechercher quand non disponible. <b>Attention</b> : les Archives nationales écrivent souvent le mot « pièce », jusqu'aux années 2000, pour parler d'une boîte de conservation (toujours d'une largeur de 10 cm). Nous pouvons donc dans ces cas précis supposer qu'une pièce fait 10 cm. Ce qui fait 0.10 m.l.
Zone du contexte	<b>Nom du producteur (type d'entité et forme autorisée du nom pour les collectivités)</b>	Cet élément n'est à compléter que dans le cas où la norme ISAAR précédente décrit une collectivité possédant différents producteurs internes. Ex : c'est ici que sera présenté Bertrand Eveno, Directeur de cabinet de Lecat.
	<b>Histoire administrative / notice biographique</b>	Cet élément est en lien avec le précédent ; il ne sera donc présent que pour apporter des précisions biographiques/historiques sur la personne/collectivité présentée plus haut. Cela n'est pas à faire si la personne fait l'objet d'une fiche biographique dans le guide(on se contentera alors de mettre un lien vers celle-ci)
	<i>Histoire de la conservation</i>	<i>Nous avons choisi d'enlever cet élément : ces données sont bien souvent absentes des instruments de recherche mis à disposition du</i>

	ISAD(G) : Fonds	Remarques
		<i>public.</i>
	<i>Modalités d'entrée</i>	<i>Nous avons choisi d'enlever cet élément : les modalités d'entrée n'ont d'incidence pour les chercheurs que dans le cadre de la communication des documents. Tout commentaire se retrouve donc dans l'élément « condition d'accès »</i>
zone du contenu et de la structure	<b>présentation du contenu</b>	Présentation succincte du fonds traité. On présente seulement les articles intéressant le guide des sources en détail. On répète alors la cote du fonds avant chaque article. Ex : 20040306/1 (fonds/article)
	<i>Evaluation, tris, éliminations, sort final</i>	<i>Nous avons choisi d'enlever cet élément : ces données sont bien souvent absentes des instruments de recherche mis à disposition du public, et peu pertinentes pour les chercheurs.</i>
	<i>Accroissement</i>	<i>Nous avons choisi d'enlever cet élément : ces données sont bien souvent absentes des instruments de recherche mis à disposition du public, et peu pertinentes pour les chercheurs.</i>
	<i>Mode de classement</i>	<i>Nous avons choisi d'enlever cette section : ces données n'apportent rien à la recherche</i>
Zone des conditions d'accès et d'utilisation	<b>Condition d'accès</b>	Nous précisons ici seulement les particularités dans l'accès au fonds traité (s'il faut demander une autorisation...). Pour les conditions plus générales, se référer à la notice des lieux de conservation.
	<b>Condition de reproduction</b>	similaire à la section précédente
	<i>Langue et écriture</i>	<i>J'ai choisi d'enlever cette section : ces données n'apportent rien à la recherche dans le cas des Grands Travaux.</i>
	<b>contraintes techniques</b>	Si un fonds est joint à un autre, s'il s'agit de documents abîmés, de plans... De même que toutes remarques relatives à une particularité du fonds.
	<b>instruments de recherche</b>	Présenter l'instrument de recherche ayant servi pour la création de la notice (et si possible mettre le lien vers son PDF)
Zone des sources complémentaires	<i>Existence et lieux de conservation des originaux</i>	<i>J'ai choisi d'enlever cette section : ces données n'apportent rien à la recherche dans le cas des Grands Travaux, les documents en question étant beaucoup trop contemporains.</i>
	<i>Existence et lieux de conservation des copies</i>	<i>J'ai choisi d'enlever cette section : ces données n'apportent rien à la recherche dans le cas des Grands Travaux, les documents en question étant beaucoup trop contemporains.</i>
	<b>Sources</b>	On ne va pas répéter ici les instruments de



	<b>ISAD(G) : Fonds</b>	<b>Remarques</b>
	<b>complémentaires</b>	recherche qui se trouvent être dans le même lieu de conservation, du même producteur ; il s'agirait de pointer les instruments de recherche d'autres lieux de conservation pour le même producteur. <b>Ceci est à préciser dans le guide.</b>
	<b>bibliographie</b>	Une bibliographie générale sera disponible dans le guide
Zone du contrôle de la description	<b>notes de l'archiviste</b>	
	<b>règles de convention</b>	<i>Normes précisées de manière globale à l'introduction du guide des sources. Pas de répétitions dans les normes en elles-mêmes.</i>
	<b>Dates</b>	Date de création et de modification de la notice, pour montrer aux chercheurs que le guide est mis à jour.
	<b>copyright</b>	A préciser si les informations sont originaires d'une autre entité que le Comité d'Histoire. Ex : ©Archives nationales